

Système canadien de signalement des abus sexuels commis ou dissimulés par un évêque catholique

SystemedeSignalementEpiscopal.ca | 1-866-892-3737

Informez les autorités de l'Église des abus sexuels ou autres actes d'inconduite sexuelle commis par un évêque, ou de la conduite d'un évêque consistant en des actions ou omissions visant à entraver ou éluder des enquêtes civiles ou canoniques relatives à des abus sexuels.



Service à l'échelle nationale

Service fourni par un cabinet indépendant d'éthique professionnelle



- 24 heures par jour
- 7 jours par semaine
- 365 jours par année

Français ou anglais

Bonjour

Hello



En ligne ou par téléphone

Hautement sécurisé et confidentiel



LA PROCÉDURE DE SIGNALEMENT

1



Auteur d'un rapport

Il n'est jamais facile de faire un rapport. Quand vous serez prêt, les autorités de l'Église seront là pour vous accueillir et vous écouter. Vous ne serez pas obligé de donner votre nom, mais si vous le faites, cela aidera à l'enquête.

2



Accès au système de signalement

Vous pouvez faire votre rapport en ligne à SystemedeSignalementEpiscopal.ca ou appeler sans frais 24 heures par jour et 7 jours par semaine au numéro 1-866-892-3737.

3



Envoi du rapport

Écrire ou raconter en vos propres paroles ce qui est arrivé. Essayer d'être précis au sujet des personnes impliquées ou informées, des endroits et des dates, et de toute autre circonstance qui pourrait être pertinente.

4



Choisir l'évêque nommé dans le rapport

À partir d'une liste alphabétique de noms, choisissez l'archevêque ou l'évêque que vous voulez signaler aux autorités de l'Église.

5



Questions et réponses optionnelles supplémentaires

On vous posera des questions supplémentaires pour aider les autorités de l'Église à répondre plus efficacement à votre rapport. Ces questions sont optionnelles, mais nous vous encourageons à répondre à autant de questions que possible.

6



Envoi du rapport

Pour envoyer votre rapport aux autorités de l'Église, cliquez le bouton « Soumettre un rapport ». Si vous faites un rapport par téléphone, l'agent ou l'agente vous demandera votre consentement.

7



Étapes suivantes immédiates

Après avoir soumis votre rapport, vous recevrez un identifiant de rapport et un mot de passe générés automatiquement, qui vous donneront accès à votre rapport pour le visionner ou le mettre à jour. En même temps, votre rapport sera envoyé aux autorités désignées de l'Église.

8



Communication

Au moyen de votre identificateur de rapport et de votre mot de passe, vous pouvez recevoir des messages des autorités de l'Église et communiquer avec elles par l'entremise du système.